

Récital autour de Liszt et Saint-Saëns sous le cloître

Programmé par les Nuits Musicales en Armagnac, découvrez Nathanaël Gouin au piano



Récital autour de Liszt et Saint-Saëns sous le cloître

Les **Nuits Musicales en Armagnac** (NMA) et Emmanuel Gardeil, metteur en scène et directeur artistique des NMA, en charge de la programmation, proposent une série de concerts exceptionnels à ne rater sous aucun prétexte.

Parmi ceux-ci, **lundi 2 août, à 21 heures**, le récital de piano de **Nathanaël Gouin**.

Ainsi, l'étoile montante du piano français, unanimement salué pour son dernier enregistrement des oeuvres de Bizet, Nathanaël Gouin jouera dans le cloître de Condom un récital autour de Liszt et Saint-Saëns.

Paru en septembre 2020, ce deuxième disque récital « Bizet sans Paroles » (Mirare) se voit récompensé d'un Diapason d'or alors que le Monde y voit « la confirmation d'un magnifique musicien » et « une indéniable réussite ». Le premier album de Nathanaël Gouin, Liszt Macabre, paru en 2017 avait déjà suscité des réactions enthousiastes. Pour Diapason, « Liszt Macabre se signale autant par la pertinence du programme que la perfection de la réalisation » alors que, selon Classica (qui lui décerne un Choc), « ce funèbre registre lui permet d'exprimer tout son talent, lumineux ! »

Incontestablement, Nathanaël Gouin est devenu un soliste recherché, se produisant en Europe, Asie, ou encore aux États-Unis.

Programme :

- Bach/Busoni : Chaconne
- Bizet : Chants du Rhin
- Bizet/Gouin : Venise
- Liszt : Venezia e Napoli
- Saint-Saëns : Étude en forme de valse
- Saint-Saëns / Liszt : Danse Macabre

Plein Tarif : 20 € - Tarif réduit : 10 € - Durée : une heure environ

Demi-tarif pour les mineurs, étudiants, demandeurs d'emploi, personnes à mobilité réduite et pass culturel. Gratuité pour les moins de 7 ans accompagnés.

Possibilité de réserver en ligne en cliquant sur ce lien.

Renseignements par mail à info@nma.com.

Conformément aux annonces gouvernementales, un pass sanitaire (preuve de schéma vaccinal complet ou bien un test PCR ou antigénique négatif de moins de 48h) sera exigé pour assister à nos concerts.

Le pass sur le smartphone sera bien sûr contrôlé, mais les organisateurs recommandent vivement d'apporter une version imprimée du pass/résultat de test.